

COMMISSION de SURVEILLANCE du SECTEUR FINANCIER



NEWSLETTER

N° 158
Mars 2014

Newsletter de la CSSF

Conception et rédaction : Secrétariat général de la CSSF
110, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
Adresse postale (P&T) : L-2991 Luxembourg
Tél. : (+352) 26 251-560
E-mail : direction@cssf.lu
Site Internet : www.cssf.lu

RESSOURCES HUMAINES

Depuis la publication de la dernière Newsletter, la CSSF a recruté deux nouveaux agents. Ces agents ont été affectés aux services suivants :

Single Supervisory Mechanism (SSM)

Anne-George KUZUHARA

Métier OPC

François CALTEUX

Suite à un départ, la CSSF compte 508 agents, dont 258 hommes et 250 femmes au 10 mars 2014.

REGLEMENTATION NATIONALE

■ CIRCULAIRE CSSF 14/586

La circulaire a pour objet de mettre à jour la circulaire CSSF 13/570 suite à la publication par les services de la Commission européenne d'une version *draft* du futur règlement européen transposant l'*ITS on Supervisory Reporting*.

■ CIRCULAIRE CSSF 14/585

La circulaire CSSF 14/585 du 25 février 2014 transpose les orientations de l'Autorité Européenne des Marchés Financiers (AEMF/ESMA) dénommées « Orientations concernant les politiques et pratiques de rémunération (Directive MIF) » qui ont été publiées en français le 1^{er} octobre 2013.

SANCTIONS

■ FONDS D'INVESTISSEMENT SPECIALISES

Sur base de l'article 51(1) de la loi du 13 février 2007 relative aux fonds d'investissement spécialisés, la CSSF a infligé des amendes d'ordre aux membres du conseil de gérance de l'associé commandité d'une société d'investissement pour non-transmission des renseignements demandés par la CSSF.

■ ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF

Sur base de l'article 148(1) de la loi du 17 décembre 2010 relative aux organismes de placement collectifs, la CSSF a infligé des amendes d'ordre aux administrateurs d'une société de gestion d'un fonds commun de placement pour non-transmission du rapport financier de l'opc.

AVERTISSEMENTS

- **AVERTISSEMENT CONCERNANT LES ACTIVITES D'UNE ENTITE DENOMMEE WBLAKE**
- **AVERTISSEMENT CONCERNANT LES ACTIVITES D'UNE ENTITE DENOMMEE HZ CAPITAL**
- **AVERTISSEMENT CONCERNANT LES ACTIVITES D'UNE ENTITE DENOMMEE MONDIAEN BANKER**

Ces trois avertissements sont disponibles sur notre site Internet à l'adresse :

<http://www.cssf.lu/protection-consommateurs-financiers/avertissements/news-cat/90/>.

- **AVERTISSEMENT PUBLIE PAR L'AUTORITE AUTRICHIENNE (FMA) CONCERNANT LES ACTIVITES D'UNE ENTITE DENOMMEE GLOBAL-CONSULTING**

Cet avertissement est disponible en anglais sur notre site Internet à l'adresse :

<http://www.cssf.lu/protection-consommateurs-financiers/avertissements/news-cat/116/>.

- **AVERTISSEMENT PUBLIE PAR L'ESMA AU SUJET DES RISQUES LIES AUX INVESTISSEMENTS DANS LES PRODUITS COMPLEXES**

Cet avertissement est disponible sur notre site Internet à l'adresse :

<http://www.cssf.lu/protection-consommateurs-financiers/avertissements/news-cat/117/>.

- **AVERTISSEMENTS PUBLIES PAR L'OICV-IOSCO**

Plusieurs avertissements ont été publiés sur le site Internet de l'OICV-IOSCO à l'adresse :

http://www.iosco.org/investor_alerts/.

COMMUNIQUES DE PRESSE

- **REMISE DES DIPLOMES – EXAMEN D'APTITUDE PROFESSIONNELLE DES REVISEURS D'ENTREPRISES 2013**

Communiqué de presse 14/17 du 6 mars 2014

18 nouveaux réviseurs d'entreprises ont reçu aujourd'hui, dans les locaux de la CSSF, le diplôme sanctionnant leur admission à l'examen d'aptitude professionnelle (« EAP »), session 2013.

Ce diplôme est l'aboutissement d'un important parcours de formation et est octroyé à la suite de la réussite d'une épreuve écrite de six heures et d'une épreuve orale individuelle de chaque candidat devant un jury nommé par la CSSF et composé pour moitié de professionnels et pour moitié de personnes étrangères à la profession des réviseurs d'entreprises.

Il sanctionne l'obtention de la qualification professionnelle nécessaire à l'obtention du titre de réviseur d'entreprises et à la demande subséquente de l'agrément au Luxembourg.

La cérémonie a eu lieu en présence du Ministre des Finances Pierre GRAMEGNA et du Directeur général de la CSSF Jean GUILL.

Commission de Surveillance du Secteur Financier

Liste des 18 nouveaux réviseurs d'entreprises :

N°	NOM Prénom	Mention
1	BARELY Sarah	satisfaisant
2	BERNON Nicolas	satisfaisant
3	CORNET Bertrand	distinction
4	DELANTE Fabien	satisfaisant
5	ELOY Sandrine	satisfaisant
6	FRANSSEN Mélanie	satisfaisant
7	GABRIEL Gilles	satisfaisant
8	GRANGE Florence	satisfaisant
9	HONORE Julie	bien
10	LE GAL Léna	bien
11	LEBESGUE Julie	satisfaisant
12	LIBBY Steven	bien
13	MALLET Pierre	satisfaisant
14	MIKOLAJEK Aude	bien
15	ROUSSEL Olivier	satisfaisant
16	TINEL Florence	satisfaisant
17	VIVARIÉ Laurence	satisfaisant
18	WERA Gilles	satisfaisant

La CSSF félicite tous les candidats pour l'obtention de cette qualification professionnelle importante.

■ SITUATION GLOBALE DES ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF ET DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPECIALISES A LA FIN DU MOIS DE JANVIER 2014

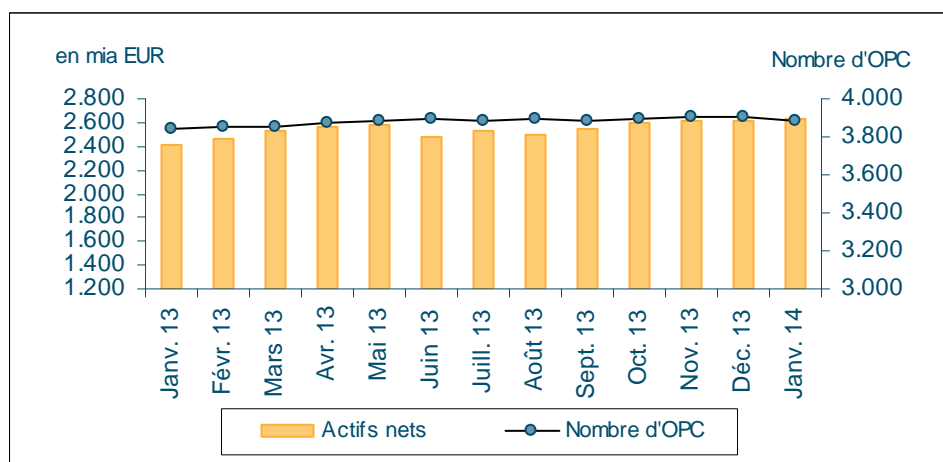
Communiqué de presse 14/16 du 4 mars 2014

I. Situation globale

Au 31 janvier 2014, le patrimoine global net des organismes de placement collectif et des fonds d'investissement spécialisés s'est élevé à EUR 2.623,836 milliards contre EUR 2.615,363 milliards au 31 décembre 2013, soit une augmentation de 0,32% sur un mois. Considéré sur la période des douze derniers mois écoulés, le volume des actifs nets est en augmentation de 9,06%.

L'industrie des OPC luxembourgeois a donc enregistré au mois de janvier une variation positive se chiffrant à EUR 8,473 milliards. Cette augmentation représente le solde des émissions nettes positives à concurrence d'EUR 19,624 milliards (+0,75%) et de l'évolution défavorable des marchés financiers à concurrence d'EUR 11,151 milliards (-0,43%).

Commission de Surveillance du Secteur Financier



Le nombre des organismes de placement collectif (OPC) et des fonds d'investissement spécialisés (FIS) pris en considération est de 3.885 par rapport à 3.902 le mois précédent. 2.520 entités ont adopté une structure à compartiments multiples ce qui représente 12.324 compartiments. En y ajoutant les 1.365 entités à structure classique, au total 13.689 unités sont actives sur la place financière.

Concernant d'une part l'impact des marchés financiers sur les OPC et FIS luxembourgeois (ci-après OPC) et d'autre part l'investissement net en capital dans ces mêmes OPC, les faits suivants sont à relever pour le mois de janvier :

Toutes les catégories d'OPC à actions ont dû enregistrer des baisses de cours sur la période sous revue.

Sous l'effet des turbulences dans certains pays émergents les catégories d'OPC à actions de pays émergents ont connu des baisses de cours significatives, accentuées par les dépréciations des devises de ces pays. Ces turbulences, en conjonction avec le tournant au niveau de la politique monétaire menée par la Réserve Fédérale Américaine et une reprise économique toujours fragile en Europe, ont débouché sur un mouvement de correction générale des marchés d'actions tirant également vers le bas les catégories d'OPC à actions des pays développés.

Au mois de janvier, les catégories d'OPC à actions ont globalement affiché un investissement net en capital positif.

Evolution des OPC à actions au mois de janvier 2014*

	Variation de marché en %	Emissions nettes en %
Actions marché global	-1,61%	0,66%
Actions européennes	-1,56%	3,28%
Actions américaines	-1,15%	2,71%
Actions japonaises	-3,60%	1,40%
Actions Europe de l'Est	-7,85%	3,99%
Actions Asie	-2,99%	-2,91%
Actions Amérique latine	-7,60%	-4,03%
Actions autres	-3,31%	0,31%

* Variation en % des Actifs Nets en EUR par rapport au mois précédent

En janvier, en rapport avec les turbulences dans certains pays émergents, les obligations d'Etat de la zone Euro et des Etats-Unis ont profité d'une demande accrue de la part des investisseurs à la recherche de valeurs refuges. Les obligations d'Etat de la zone euro de pays à faible notation ont également su profiter de ce mouvement à la hausse et par conséquent les écarts de rendements se sont réduits dans la plupart des pays de la zone euro. Les obligations privées ont en moyenne pu s'aligner sur ce mouvement à la hausse des cours. Pour la catégorie des obligations libellées en USD ces mouvements de hausse de cours, exprimés en EUR, ont encore pu profiter de l'appréciation de l'USD par rapport à l'EUR de plus de 2% sur le mois sous revue.

En revanche, les obligations de pays émergents ont en moyenne enregistré une diminution de cours pour le mois sous revue. Cette baisse des cours a été accentuée par les dépréciations des principales devises des pays émergents par

Commission de Surveillance du Secteur Financier

rapport à l'EUR, atténuées en partie par les décisions des banques centrales de la plupart des pays émergents en difficulté de relever leurs taux directeurs.

Au mois de janvier, les catégories d'OPC à revenu fixe ont globalement affiché un investissement net en capital positif.

Evolution des OPC à revenu fixe au mois de janvier 2014*

	Variation de marché en %	Emissions nettes en %
Marché monétaire en EUR	0,07%	0,47%
Marché monétaire en USD	2,04%	-2,19%
Marché monétaire marché global	0,66%	-0,34%
Obligations libellées en EUR	1,19%	0,73%
Obligations libellées en USD	2,36%	3,19%
Obligations marché global	0,54%	-0,08%
Obligations marchés émergents	-0,62%	-2,47%
Obligations High Yield	1,10%	1,39%
Autres	0,81%	1,44%

* Variation en % des Actifs Nets en EUR par rapport au mois précédent

L'évolution des actifs nets des OPC luxembourgeois diversifiés et des fonds de fonds est illustrée dans le tableau suivant :

OPC diversifiés et Fonds de Fonds au mois de janvier 2014*

	Variation de marché en %	Emissions nettes en %
Fonds de Fonds		
OPC diversifiés	-0,38%	2,09%
Fonds de Fonds	-0,60%	-0,18%

* Variation en % des Actifs Nets en EUR par rapport au mois précédent

II. Ventilation du nombre et des avoirs nets des OPC selon les parties I et II respectivement de la loi de 2010 et des FIS selon la loi de 2007

	OPC PARTIE I		OPC PARTIE II		FIS		TOTAL	
	NOMBRE	AVOIRS NETS (en mia €)	NOMBRE	AVOIRS NETS (en mia €)	NOMBRE	AVOIRS NETS (en mia €)	NOMBRE	AVOIRS NETS (en mia €)
31/12/2011	1.870	1.655,509 €	601	201,671 €	1.374	239,332 €	3.845	2.096,512 €
31/01/2012	1.856	1.709,460 €	594	202,915 €	1.387	244,706 €	3.837	2.157,081 €
29/02/2012	1.854	1.750,218 €	591	203,540 €	1.402	249,401 €	3.847	2.203,159 €
31/03/2012	1.860	1.762,166 €	587	202,875 €	1.419	252,165 €	3.866	2.217,206 €
30/04/2012	1.858	1.768,717 €	583	203,300 €	1.431	253,583 €	3.872	2.225,600 €
31/05/2012	1.859	1.750,722 €	582	203,715 €	1.433	257,590 €	3.874	2.212,027 €
30/06/2012	1.841	1.762,870 €	581	202,440 €	1.445	259,169 €	3.867	2.224,479 €
31/07/2012	1.835	1.823,366 €	576	207,093 €	1.453	266,258 €	3.864	2.296,717 €
31/08/2012	1.834	1.825,035 €	573	204,103 €	1.465	266,261 €	3.872	2.295,399 €
30/09/2012	1.827	1.845,500 €	567	201,592 €	1.472	267,356 €	3.866	2.314,448 €
31/10/2012	1.820	1.860,241 €	563	199,842 €	1.485	269,566 €	3.868	2.329,649 €
30/11/2012	1.815	1.891,001 €	561	196,886 €	1.487	271,835 €	3.863	2.359,722 €
31/12/2012	1.801	1.913,089 €	555	193,769 €	1.485	276,968 €	3.841	2.383,826 €
31/01/2013	1.803	1.936,513 €	550	191,354 €	1.487	278,061 €	3.840	2.405,928 €
28/02/2013	1.809	1.990,596 €	548	194,399 €	1.492	283,075 €	3.849	2.468,070 €
31/03/2013	1.806	2.038,580 €	543	199,556 €	1.505	290,784 €	3.854	2.528,920 €
30/04/2013	1.818	2.068,815 €	542	201,405 €	1.511	295,036 €	3.871	2.565,256 €
31/05/2013	1.817	2.086,281 €	541	202,228 €	1.526	295,590 €	3.884	2.584,099 €

Commission de Surveillance du Secteur Financier

30/06/2013	1.815	2.004,275 €	541	197,248 €	1.534	285,061 €	3.890	2.486,584 €
31/07/2013	1.804	2.038,269 €	543	197,344 €	1.537	287,573 €	3.884	2.523,186 €
31/08/2013	1.806	2.014,560 €	539	196,025 €	1.549	288,254 €	3.894	2.498,839 €
30/09/2013	1.807	2.047,112 €	534	195,663 €	1.543	296,425 €	3.884	2.539,200 €
31/10/2013	1.806	2.089,408 €	529	194,796 €	1.555	305,924 €	3.890	2.590,128 €
30/11/2013	1.815	2.107,898 €	526	191,211 €	1.562	308,619 €	3.903	2.607,728 €
31/12/2013	1.817	2.121,458 €	523	187,380 €	1.562	306,525 €	3.902	2.615,363 €
31/01/2014	1.817	2.128,746 €	518	186,766 €	1.550	308,324 €	3.885	2.623,836 €

■ SITUATION EN UKRAINE

Communiqué de presse 14/15 du 28 février 2014

Dans le contexte des événements actuels en Ukraine et suite aux conclusions du Conseil « Affaires étrangères » extraordinaire sur l'Ukraine du 20 février 2014 ayant décidé d'introduire des sanctions comprenant le gel d'avoirs contre les responsables de la violation des droits de l'homme, la CSSF rappelle aux établissements surveillés leurs obligations d'accorder une attention particulière à toute activité leur paraissant particulièrement susceptible d'être liée au blanchiment ou au financement du terrorisme, d'appliquer en permanence des mesures de vigilance renforcées aux personnes politiquement exposées telles que définies par la loi du 12 novembre 2004 relative à la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme et d'informer sans délai la cellule de renseignement financier (CRF) notamment de toute demande de retraits ou transferts suspecte.

■ PROCEDURE DE RETRAIT OBLIGATOIRE CONCERNANT LES ACTIONS DE LA SOCIETE UTOPIA S.A. SOUS LA LOI RETRAIT RACHAT

Communiqué de presse 14/14 du 27 février 2014

Le présent communiqué de presse doit être lu en conjonction avec le communiqué de presse publié par la CSSF en date du 27 janvier 2014 (ci-après, le « **Communiqué de Presse 14/08** ») et concerne la procédure de retrait obligatoire initiée par Utopia Management, CLdN Fin S.A. et CLdN Finance S.A. agissant de concert (ci-après, l'« **Actionnaire Majoritaire** ») et portant sur les actions de la société Utopia S.A. (ci-après, la « **Société** »). Cette procédure de retrait obligatoire est régie par les dispositions de la loi du 21 juillet 2012 relative au retrait obligatoire et au rachat obligatoire de titres de sociétés admis ou ayant été admis à la négociation sur un marché réglementé ou ayant fait l'objet d'une offre au public (ci-après, la « **Loi Retrait Rachat** »).

Dans le contexte de la procédure de retrait obligatoire précitée, la CSSF a reçu en date du 13 février 2014, d'une part, une signification d'une requête en obtention d'un sursis à exécution sinon d'une mesure de sauvegarde et, d'autre part, une signification d'un recours en réformation, sinon en annulation et d'une requête en abréviation des délais d'instruction concernant les mesures communiquées par la CSSF à la Société en date du 22 janvier 2014.

Pour rappel, lesdites mesures, qui ont par ailleurs été aussi communiquées par la CSSF à l'Actionnaire Majoritaire et reprises dans le Communiqué de Presse 14/08, sont celles par lesquelles la CSSF a entendu faire droit à l'opposition au projet de retrait obligatoire concernant les actions de la Société, telle qu'effectuée par un détenteur d'actions de cette dernière, et a demandé à la Société de lui proposer les noms de cinq experts remplissant chacun les conditions posées à l'article 4(5), alinéa 2 de la Loi Retrait Rachat.

Par ordonnance en date du 25 février 2014, le Président du Tribunal Administratif du Grand-Duché de Luxembourg, siégeant en matière de référé et en audience publique, a déclaré non justifié et a rejeté le recours en institution d'une mesure provisoire introduite par l'Actionnaire Majoritaire à l'encontre des mesures communiquées par la CSSF le 22 janvier 2014 à la Société.

Commission de Surveillance du Secteur Financier

La CSSF a réitéré sa demande, faite conformément aux dispositions de l'article 4 (7) de la Loi Retrait Rachat, auprès de la Société afin que cette dernière lui communique les noms de cinq experts et que la CSSF soit en mesure de pourvoir à la désignation d'un nouvel expert qui aura pour mission d'élaborer un deuxième rapport d'évaluation.

■ PUBLICATION D'UNE NOUVELLE QUESTION/REPONSE CONCERNANT LES OBLIGATIONS D'INFORMATION DES EMETTEURS QUI BENEFICIENT D'EXEMPTIONS SOUS LA LOI TRANSPARENCE

Communiqué de presse 14/13 du 25 février 2014

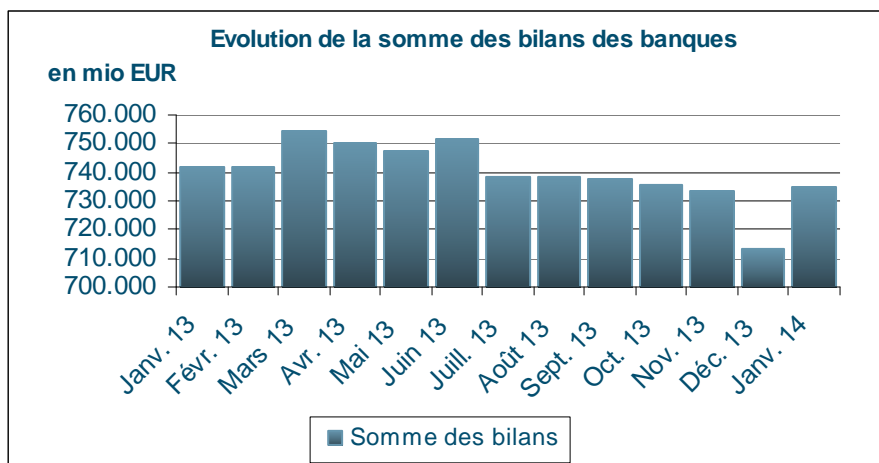
La CSSF informe qu'une nouvelle Question/Réponse sur la loi du 11 janvier 2008 relative aux obligations de transparence sur les émetteurs de valeurs mobilières (ci-après, la « Loi Transparence ») a été publiée sur son site Internet. La Question/Réponse N° 48 concerne les obligations d'information qui incombent aux émetteurs qui bénéficient d'une exemption prévue aux articles 7 ou 30(6) de la Loi Transparence (les « émetteurs exemptés ») et se trouve dans la rubrique « Emetteurs/Prospectus », sous-rubrique « Obligations de transparence sur les émetteurs de valeurs mobilières ».

La campagne de revue 2013 a révélé qu'un certain nombre d'émetteurs exemptés ne s'étaient pas conformés aux obligations d'information qui leur incombent sous la Loi Transparence. Les contrôles à ce sujet seront donc renforcés en 2014 et en cas de non-respect la CSSF prendra envers les émetteurs concernés les mesures prévues par la Loi Transparence.

STATISTIQUES

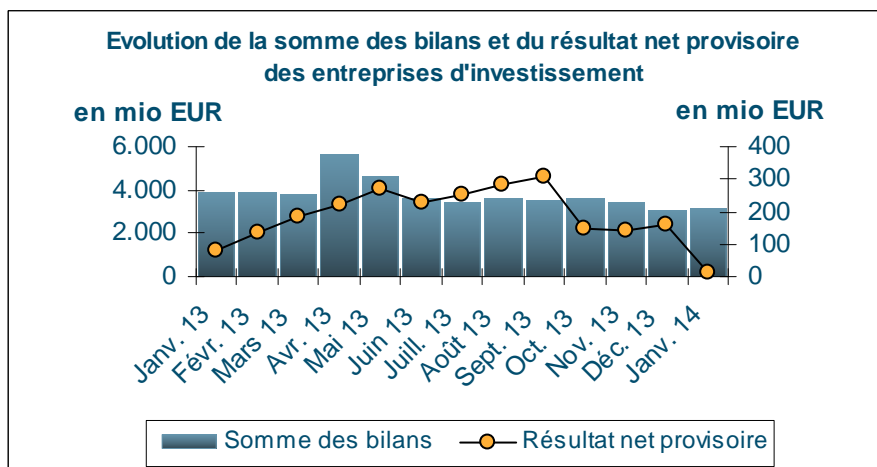
■ **BANQUES**

Somme des bilans des banques au 31 janvier 2014 en hausse



■ **ENTREPRISES D'INVESTISSEMENT**

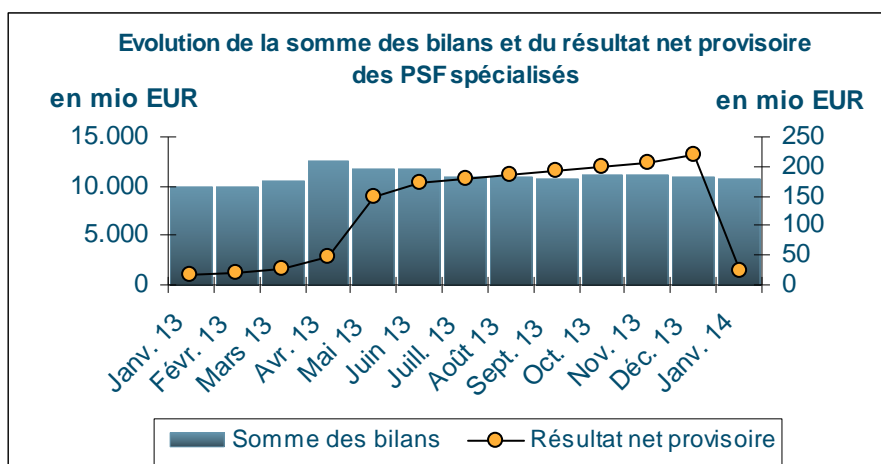
Somme des bilans des entreprises d'investissement au 31 janvier 2014 en hausse



Commission de Surveillance du Secteur Financier

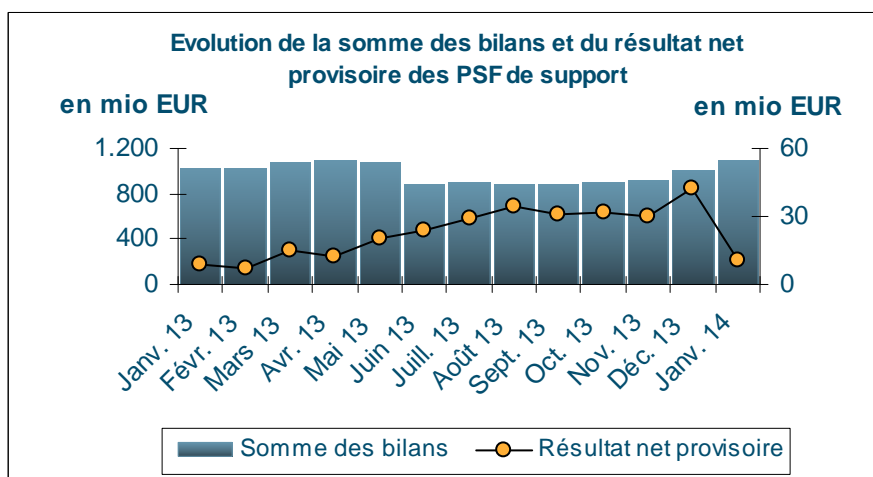
■ PSF SPECIALISES

Somme des bilans des PSF spécialisés au 31 janvier 2014 en baisse



■ PSF DE SUPPORT

Somme des bilans des PSF de support au 31 janvier 2014 en hausse



■ SICAR

Depuis la publication de la dernière Newsletter, les SICAR suivantes ont été inscrites sur la liste officielle des SICAR régies par la loi du 15 juin 2004 relative à la société d'investissement en capital à risque (SICAR) :

- AFRICAN MINERALS EXPLORATION & DEVELOPMENT FUND II SICAR, 12F, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg
- EUROPEAN ANGELS FUND S.C.A. SICAR, 5, rue Heienhaff, L-1736 Senningerberg
- PO CO-INVEST IHS SICAR, 1, place d'Armes, L-1136 Luxembourg
- SLOVAK VENTURE FUND S.C.A., SICAR, 11, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg

Au 6 mars 2014, le nombre de **SICAR** inscrites sur la liste officielle s'élevait à **280** unités.

Commission de Surveillance du Secteur Financier

■ FONDS DE PENSION ET ORGANISMES DE TITRISATION

Au 11 mars 2014, **14 fonds de pension** sous forme de société d'épargne pension à capital variable (sepcav) et d'association d'épargne-pension (assep) étaient inscrits sur la liste officielle des fonds de pension régis par la loi du 13 juillet 2005.

A la même date, **15 professionnels** étaient agréés pour exercer l'activité de **gestionnaire de passif** pour les fonds de pension soumis à la loi du 13 juillet 2005.

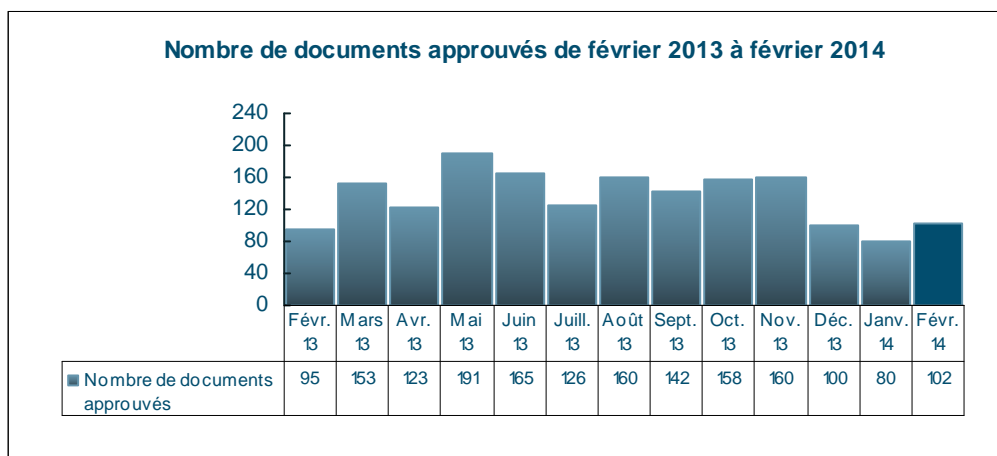
Le nombre des **organismes de titrisation** agréés par la CSSF conformément à la loi du 22 mars 2004 relative à la titrisation s'élevait à **31 unités** au 11 mars 2014.

■ SUPERVISION PUBLIQUE DE LA PROFESSION DE L'AUDIT

La supervision publique de la profession de l'audit couvre, au 28 février 2014, 69 cabinets de révision agréés et 227 réviseurs d'entreprises agréés. S'y ajoutent 47 contrôleurs et entités d'audit de pays tiers dûment enregistrés en application de la loi du 18 décembre 2009 relative à la profession de l'audit.

■ PROSPECTUS POUR VALEURS MOBILIERES EN CAS D'OFFRE AU PUBLIC OU D'ADMISSION A LA NEGOCIATION SUR UN MARCHE REGLEMENTE (PARTIE II ET PARTIE III, CHAPITRE 1 DE LA LOI RELATIVE AUX PROSPECTUS POUR VALEURS MOBILIERES)

1. Approbation par la CSSF

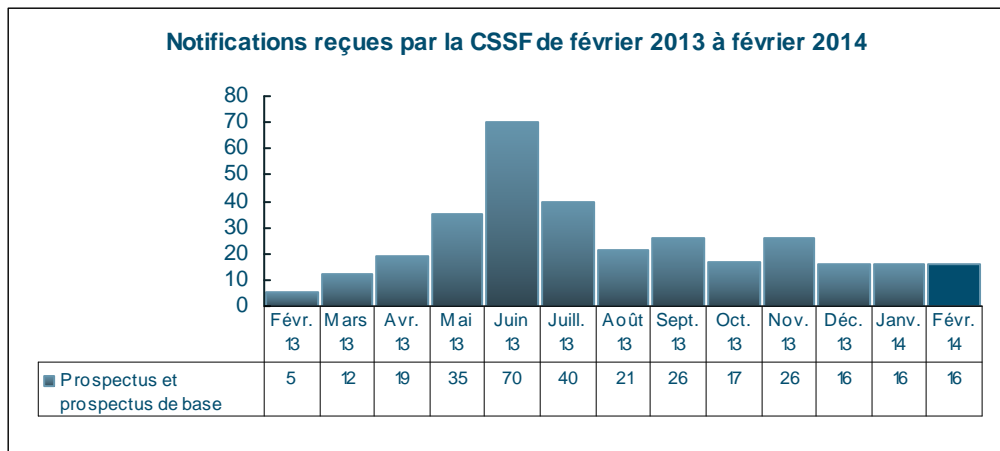


Au cours du mois de février 2014, la CSSF a approuvé sur base de la loi prospectus un total de 102 documents, qui se répartissent comme suit :

prospectus de base :	11	(10,78 %)
autres prospectus :	28	(27,45 %)
suppléments :	63	(61,77 %)

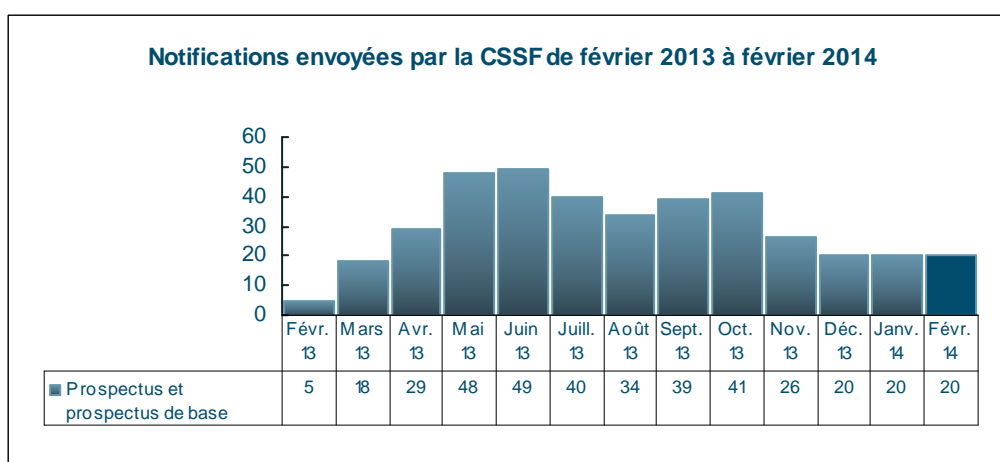
Commission de Surveillance du Secteur Financier

2. Notifications reçues par la CSSF de la part des autorités compétentes d'autres Etats membres de l'EEE



Au cours du mois de février 2014, la CSSF a reçu de la part des autorités compétentes d'autres Etats membres de l'Espace économique européen 16 notifications relatives à des prospectus et prospectus de base ainsi que 87 notifications relatives à des suppléments.

3. Notifications envoyées par la CSSF vers des autorités compétentes d'autres Etats membres de l'EEE



Au cours du mois de février 2014, la CSSF a envoyé vers des autorités compétentes d'autres Etats membres de l'Espace économique européen 20 notifications relatives à des prospectus et prospectus de base ainsi que 33 notifications relatives à des suppléments¹.

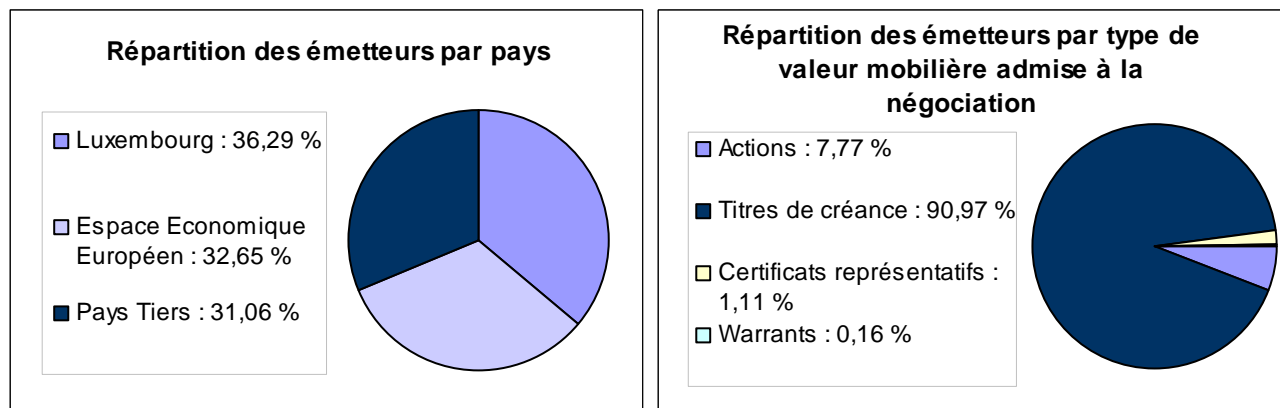
¹ Ces chiffres correspondent au nombre de prospectus, prospectus de base et suppléments pour lesquels la CSSF a envoyé une ou plusieurs notifications. Dans le cas de notifications envoyées à des dates différentes et/ou dans plusieurs Etats membres, seule la première est prise en compte dans le calcul des statistiques. Ainsi, chaque document notifié dans un ou plusieurs Etats membres n'est compté qu'une seule fois.

Commission de Surveillance du Secteur Financier

■ EMETTEURS DE VALEURS MOBILIERES DONT LE LUXEMBOURG EST L'ETAT MEMBRE D'ORIGINE EN VERTU DE LA LOI DU 11 JANVIER 2008 RELATIVE AUX OBLIGATIONS DE TRANSPARENCE SUR LES EMETTEURS DE VALEURS MOBILIERES (LA « LOI TRANSPARENCE »)

Depuis le 17 février 2014, un émetteur a désigné le Luxembourg comme Etat membre d'origine pour les besoins de la Loi Transparence. Par ailleurs, quatre émetteurs ont été radiés de la liste du fait qu'ils n'entrent plus dans le champ d'application de la Loi Transparence.

Au 6 mars 2014, 631 émetteurs sont repris sur la liste des émetteurs dont le Luxembourg est l'Etat membre d'origine en vertu de la Loi Transparence et sont donc soumis à la surveillance de la CSSF.



LISTES OFFICIELLES

■ LISTE DES BANQUES

Inscription :

BANCO BTG PACTUAL LUXEMBOURG S.A.
26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

Changement d'adresse :

BANCO ITAÙ EUROPA LUXEMBOURG S.A.
26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

■ LISTE DES PROFESSIONNELS DU SECTEUR FINANCIER (PSF)

Inscription :

CONCILIUM (LUXEMBOURG) S.A.
Forum Royal – 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
Statuts : Family Office, domiciliataire de sociétés, professionnel effectuant des services de constitution et de gestion de sociétés

Radiation :

REGIS-TR S.A.
42, avenue J.-F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

Changements de statut :

AZTEC FINANCIAL SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.
7, rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg
Statut additionnel : dépositaire professionnel d'actifs autres que des instruments financiers

Commission de Surveillance du Secteur Financier

TMF LUXEMBOURG S.A.

46A, avenue J.-F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

Statuts additionnels : agent teneur de registre, agent de communication à la clientèle, agent administratif du secteur financier

Changements de dénomination :

ABAX INVESTMENT SERVICES S.A. a changé sa dénomination en
GRANT THORNTON ABAX INVESTMENT SERVICES S.A.

VONTOBEL EUROPE S.A. a changé sa dénomination en
VONTOBEL ASSET MANAGEMENT S.A.

Changements d'adresse :

STERIA PSF LUXEMBOURG S.A.

2-4, rue du Château d'Eau, L-3364 Leudelange

T&F LUXEMBOURG S.A.

4, avenue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg

■ LISTE DES ETABLISSEMENTS DE PAIEMENT

Inscription :

STUBHUB SERVICES S.A R.L.

22-24, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

■ LISTES DES ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF (OPC) ET DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPECIALISES (FIS)

Inscriptions :

Durant le mois de référence, les 39 organismes de placement collectif et fonds d'investissement spécialisés suivants ont été inscrits sur la liste officielle :

■ OPC partie I Loi 2010 :

ASTELLON UCITS FUND

2, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg

DQN INVESTMENT FUND

2, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg

INTERNATIONAL FUNDS SICAV

41, op Bierg, L-8217 Mamer

MELLINCKRODT 2 SICAV

4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

MORGENSTERN SOLID PERFORMER

4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

MPPM

4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

MYRA EMERGING MARKETS ALLOCATION FUND

1C, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach

RCUBE FUND

2-4, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

RENTEN 3-7

5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg

RENTEN 7-15

5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg

Commission de Surveillance du Secteur Financier

SAM - STRATEGIC SOLUTION FUND

4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

UNIINSTITUTIONAL GLOBAL CORPORATE BONDS SHORT DURATION

308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg

■ **FIS :**

AC BALANCED REAL RETURN S.A. SICAV-SIF

5, Heienhaff, L-1736 Senningerberg

ALLIANCEBERNSTEIN NEXT 50 EMERGING MARKETS (LUXEMBOURG) FUND SICAV-SIF S.C.SP.

2-4, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

ALLIANCEBERNSTEIN NEXT 50 EMERGING MARKETS (MASTER) FUND SICAV-SIF S.C.SP.

2-4, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

ARX CAPITAL FCP-SIF

10, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

BAYVK - REITS 1 – FONDS

18-20, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach

CAERUS REAL ESTATE DEBT LUX S.C.A., SICAV-SIF

5, rue Heienhaff, L-1736 Senningerberg

CHINA CENTRAL AND EASTERN EUROPE INVESTMENT CO-OPERATION FUND SCS SICAV-SIF

2A, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg

DEKA-RAB LUX

5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg

ESQ INVESTMENTS SICAV-SIF SCA

5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

EUROFIN STRONGEAGLE MOZAMBIQUE FUND

2, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg

GLL PAN EUROPEAN PROPERTY FUND

15, rue Bender, L-1229 Luxembourg

GLL RETAIL CENTER I

15, rue Bender, L-1229 Luxembourg

HESTIA GROUP – FIS

2, rue d'Alsace, L-1122 Luxembourg

INVESCO REAL ESTATE ASIA FUND

37A, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg

IVALDI ARMAS SICAV-FIS

31, Z.A. Bourmicht, L-8070 Bertrange

IXE PLATINUM FUND

26, rue de Louvigny, L-1946 Luxembourg

KING'S MEADOW FUND SA, SICAV-FIS

16, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg

M&A CAPITAL FUND SICAV SIF S.A.

53, rue d'Anvers, L-1130 Luxembourg

MK FUND SICAV SIF S.A.

412F, route d'Esch, L-1471 Luxembourg

SCM GLOBAL REAL ESTATE SELECT

2, place Dargent, L-1413 Luxembourg

SEVEN LUX SICAV-SIF

5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

Commission de Surveillance du Secteur Financier

SOCIETAS SICAV SIF

304, route de Thionville, L-5884 Hesperange

TALOS INVESTMENT FUND

20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

THREE HILLS

2, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg

UNIVERSAL INVESTMENT FUND

20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

WIEDERKEHR ASSOCIATES FUNDS

5, Heienhaff, L-1736 Senningerberg

WPI FONDS

3, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

Radiations :

Les 56 organismes de placement collectif et fonds d'investissement spécialisés suivants ont été radiés de la liste officielle au cours du mois de référence :

■ **OPC partie I Loi 2010 :**

ABRIAS

15, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg

ALTEX UCITS

7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg

ANIMA FUND

8, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg

BCA BANK FUND

5, Heienhaff, L-1736 Senningerberg

CHECKMATE SICAV

19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

COMGEST PANDA

5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

FUND PARTNERS

11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg

HVB BONUS FONDS DJ EURO STOXX 50® 01/2014

8-10, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

JPW

4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

LIBRA

15, rue de Flaxweiler, L-6776 Grevenmacher

MATIGNON ABS FUND

49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg

SAINT GEORGE UCITS SICAV

33A, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg

STARCAP SICAV

4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

■ **OPC partie II Loi 2010 :**

HWB INVEST

9A, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach

INDIAN INVESTMENT COMPANY

49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg

Commission de Surveillance du Secteur Financier

MATTERHORN FUND

20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

STRATEGISCHES VERMÖGENSMANAGEMENT

4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

■ **FIS :**

AERIS CAPITAL SUSTAINABLE IMPACT S.C.A. SICAV-SIF

49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg

ALLIANZ INFRASTRUCTURE LUXEMBOURG HOLDCO I S.A.

14, boulevard F-D Roosevelt, L-2450 Luxembourg

ALLIANZ INFRASTRUCTURE LUXEMBOURG HOLDCO II S.A.

14, boulevard F-D Roosevelt, L-2450 Luxembourg

ALPINA REAL ESTATE FUND III SCA SICAV-FIS

13, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg

ALTERNATIVE I S.C.A. SICAV-SIF

20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg

AMIRI SHARIAH INVESTMENT PLATFORM SICAV-SIF

2, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg

BEDA S.A. SICAV-FIS

18-20, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach

EURO 21 GLOBAL ASSURANCE

11, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg

EURO RENT TOTAL RETURN

6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

FFP CAPITAL S.C.A., SICAV-FIS

65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg

G B A FUND

15, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg

GLENDDEVON KING GLOBAL FUND SICAV-SIF

6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

GSA GREATER CHINA EQUITY FUND

287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

GULFMENA INVESTMENT FUNDS FCP-SIF

2, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg

HAEK SICAV FIS

2, place Dargent, L-1413 Luxembourg

HORUS

33A, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg

INTERNATIONAL TIMBER TRUST FCP-FIS

18, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg

KAROO INVESTMENT FUND II S.C.A. SICAV-SIF

20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

KINESIS FCP SIF

2, place Dargent, L-1413 Luxembourg

MUGC AB GNMA 30 YEAR FUND

287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

MUGC/GS GNMA 30 YEAR FUND

287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

MUGC/NB BRAZIL EQUITY FUND

287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

Commission de Surveillance du Secteur Financier

MUGC/NB GNMA 30 YEAR FUND

287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

MUGC/PRAMERICA GNMA 30 YEARS MBS FUND

287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

MUGC/UGA GNMA 30 YEAR FUND

287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

MUGC/WA GNMA 30 YEAR FUND

287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

MUI 2010 FUND

287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

NOBLESSE SICAV SIF

40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg

ORBIT FCP

11, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg

PIONEER ALTERNATIVE INVESTMENT FUNDS (LUX)

16, boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg

PLANE STRATEGY FUND 1

18-20, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach

RANGER

4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

ROOSEVELT USD ASSET SICAV

12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

S. U. P. TAURUS SICAV-FIS

4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

SAINT GEORGE SICAV-SIF

33A, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg

SANTA CRUZ FCP-FIS

8, rue Lou Hemmer, L-1748 Findel-Golf

SNF S.A., SICAV-SIF

75, Parc d'activités, L-8308 Capellen

TRP US INTERMEDIATE CORPORATE BOND FUND

287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

WALTON FUND (LUXEMBOURG) FCP SIF

20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

Retrait décidé par la CSSF :

Une décision portant retrait de la société d'investissement à capital variable AES PRINCIPAL FUND SICAV-SIF de la liste officielle des fonds d'investissement spécialisés avec effet au 5 mars 2014 a été prise par la CSSF en vertu des articles 43(2) et 46 de la loi du 13 février 2007 relative aux fonds d'investissement spécialisés.

Commission de Surveillance du Secteur Financier

■ LISTE DES SOCIÉTÉS DE GESTION AGRÉÉES SUIVANT LE CHAPITRE 15 DE LA LOI DU 17 DÉCEMBRE 2010

Sociétés de gestion dont l'agrément couvre exclusivement l'activité de gestion collective au sens de l'article 101(2) de la loi du 17 décembre 2010 concernant les OPC

Inscription :

SWEDBANK MANAGEMENT COMPANY S.A.
65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg

Changement de dénomination :

DUNDEEWEALTH S.A. a changé sa dénomination en
HOLLISWEALTH S.A.

Sociétés de gestion dont l'agrément couvre, en plus de l'activité de gestion collective au sens de l'article 101(2), également un ou plusieurs services prévus par l'article 101(3) de la loi du 17 décembre 2010 concernant les OPC

Changement de dénomination :

DEXIA ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A. a changé sa dénomination en
CANDRIAM LUXEMBOURG

■ LISTE DES SOCIÉTÉS DE GESTION AGRÉÉES SUIVANT LE CHAPITRE 16 DE LA LOI DU 17 DÉCEMBRE 2010

Inscription :

EXPLORA
17A, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg

Radiations :

EYNAV CAPITAL S.A.
21, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg

GULFMENA INVESTMENTS S.A R.L.
2, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg

PROLOGIS FUND MANAGEMENT S.A R.L.
19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg

Changement d'adresse :

BLUEORCHARD ASSET MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A.
136, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

■ LISTE DES GESTIONNAIRES DE FONDS D'INVESTISSEMENT ALTERNATIFS AGRÉÉS SUIVANT LE CHAPITRE 2 DE LA LOI DU 12 JUILLET 2013

Inscriptions :

CRESTBRIDGE MANAGEMENT COMPANY S.A.
9A, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

ECE REAL ESTATE PARTNERS S.A R.L.
17, rue Edmond Reuter, L-5326 Luxembourg

Commission de Surveillance du Secteur Financier

ASSENAGON ASSET MANAGEMENT S.A.

1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg

FLOSSBACH VON STORCH INVEST S.A.

23, route d'Arlon, L-8009 Strassen

OFI LUX

32-36, boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg

SWEDBANK MANAGEMENT COMPANY S.A.

65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg

■ LISTE DES SICAR

Inscriptions :

AFRICAN MINERALS EXPLORATION & DEVELOPMENT FUND II SICAR

12F, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg

EUROPEAN ANGELS FUND S.C.A. SICAR

5, rue Heienhaff, L-1736 Senningerberg

PO CO-INVEST IHS SICAR

1, place d'Armes, L-1136 Luxembourg

SLOVAK VENTURE FUND S.C.A., SICAR

11, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg

■ LISTE DES EMETTEURS DE VALEURS MOBILIERES DONT LE LUXEMBOURG EST L'ETAT MEMBRE D'ORIGINE EN VERTU DE LA LOI TRANSPARENCE

Inscriptions :

NOM

FIP Funding S.r.l.

Santander Consumer Bank S.p.A.

Quadrivio SME 2014 S.r.l.

PAYS DU SIEGE

Italie

Italie

Italie

Radiations :

NOM

BIP Investment Partners S.A.

EuroHypo Capital Funding Trust I

Nord/LB G-MTN S.A.

Voba Finance N. 2 S.R.L.

PAYS DU SIEGE

Luxembourg

États-Unis

Luxembourg

Italie

Commission de Surveillance du Secteur Financier

PLACE FINANCIERE

Les principaux chiffres actualisés concernant la place financière :

			Comparaison annuelle
Banques	Nombre (06/03/2014)	150	↗ 9 entités
	Somme des bilans (31/01/2014)	EUR 734,721 mia	↘ EUR 6,541 mia
	Résultat avant provision (31/12/2013)	EUR 5,24 mia	↗ EUR 0,45 mia
Etablissements de paiement	Nombre (06/03/2014)	7 dont 1 succursale	↗ 2 entités
Etablissements de monnaie électronique	Nombre (06/03/2014)	5	aucune variation
OPC	Nombre (12/03/2014)	Partie I loi 2010 : 1.824	↗ 16 entités
		Partie II loi 2010 : 514	↘ 31 entités
		FIS : 1.542	↗ 41 entités
		TOTAL : 3.880	↗ 26 entités
	Patrimoine global net (31/01/2014)	EUR 2.623,836 mia	↗ EUR 217,908 mia
Sociétés de gestion	Nombre (28/02/2014)	Chapitre 15 loi 2010 : 199	↗ 17 entités
		Chapitre 16 loi 2010 : 181	↘ 11 entités
Gestionnaires de FIA	Nombre (07/03/2014)	23	n/a
SICAR	Nombre (06/03/2014)	280	↗ 8 entités
Fonds de pension	Nombre (11/03/2014)	14	aucune variation
Organismes de titrisation agréés	Nombre (11/03/2014)	31	↘ 1 entité
Entreprises d'investissement	Nombre (06/03/2014)	110 dont 11 succursales	↗ 1 entité
		Somme des bilans (31/01/2014)	↘ EUR 731 mio
		Résultat net provisoire (31/01/2014)	↘ EUR 63,18 mio
PSF spécialisés	Nombre (06/03/2014)	126	↗ 3 entités
		Somme des bilans (31/01/2014)	↗ EUR 853 mio
		Résultat net provisoire (31/01/2014)	↘ EUR 8,54 mio
PSF de support	Nombre (06/03/2014)	81	↘ 3 entités
		Somme des bilans (31/01/2014)	↗ EUR 59 mio
		Résultat net provisoire (31/01/2014)	↗ EUR 2,29 mio
Emetteurs de valeurs mobilières dont le Luxembourg est l'Etat membre d'origine en vertu de la Loi Transparence	Nombre (06/03/2014)	631	↘ 25 entités
Supervision de la profession de l'audit	Nombre (28/02/2014)	69 cabinets de révision agréés	↘ 1 entité
		227 réviseurs d'entreprises agréés	↗ 3 personnes
		47 contrôleurs et entités d'audit de pays tiers	↘ 4 entités
Emploi (31/12/2013)	Banques	26.237 personnes	↘ 300 personnes
	Sociétés de gestion (chapitre 15)	3.253 personnes	↗ 520 personnes
	Entreprises d'investissement	2.560 personnes	↘ 101 personnes
	PSF spécialisés	3.201 personnes	↗ 155 personnes
	PSF de support	8.971 personnes	↘ 52 personnes
	Total	44.222 personnes	↗ 222 personnes *

* Cette évolution ne correspond pas à une création ou perte nette d'emplois, mais comprend des transferts d'emplois existants du secteur non-financier vers le secteur financier et vice versa.